

2022-2023

- **Séance 1. Absence de sources et silence des acteurs**

Séance coordonnée par Maïté Recasens

Le sujet de la séance est apparu lors de nos échanges l'an dernier : comment l'historien.ne fait face à l'absence de trace à propos du passé ? Entre absence de sources et silence(s) des acteurs, il est souvent difficile - bien que nécessaire - de faire parler les silences. L'enjeu de cette séance sera à la fois d'examiner les différentes formes de silences en histoire et de réfléchir aux problèmes que posent l'étude d'un passé dont les traces ont disparues.

Lectures :

- Annie Jisun Bea, *Genre et réécriture de l'histoire, témoignages, langues, autobiographies à plusieurs voix*, Paris, L'Harmattan, 2016, chapitre 2 (« L'histoire entre déni et transmission ») : à propos de l'histoire impossible, muette et redécouverte des femmes dites de réconfort, survivantes de l'esclavage sexuel en Corée du Sud pendant l'occupation japonaise.
- Marc Ferro, *Les tabous de l'Histoire*, Paris, NiL Éditions, 2002, chapitre 1 (« Aux origines des tabous »).

- **Séance 2. L'histoire saisie par le droit**

Séance coordonnée par Robin Quillien (Labex SMS / Framespa)

Cette séance se propose d'interroger ce que sont le droit, la loi, les normes, les pratiques juridiques, et de réfléchir à la manière dont les historiens du social et du politique intègrent ces éléments.

Lectures :

- Simona Cerutti, « Normes et pratiques, ou de la légitimité de leur opposition », in Bernard Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995 (rééd. 2013), p. 127-149 : Cet article de Simona Cerutti propose un mode de compréhension original du droit en articulant la norme juridique et les pratiques sociales, de façon à mettre un terme au prétendu fossé entre le droit et la pratique, entre la norme et son application concrète. Bien au contraire, l'historienne introduit un aspect central pour notre lecture de l'analyse de la fabrique de la norme et celle de l'effectivité du droit et nous invite à nous intéresser aux acteurs (juristes ou non) qui font le droit in situ. Autrement dit, il s'agit de reconnaître la capacité des pratiques sociales, répétées dans le temps et se déroulant dans le consensus, à se constituer en source du droit. Il s'agit de prendre au sérieux l'action et son caractère transitif : l'action répétée crée un usage susceptible de se constituer en source normative. Simona Cerutti montre que le droit est une matière vivante en constante évolution. Dans ce processus, les affaires présentées par devant la justice (les procès, les contentieux...) deviennent des « usages ». Elles peuvent ainsi contribuer à réactualiser la norme, par le biais de la jurisprudence. Les interactions entre juges et justiciables sont au cœur de cette « grammaire du droit ».
- Alain Cottereau, « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré, puis évincé par le droit du travail (France, XIXe siècle) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 57/6

(2002), p. 1521-1557, URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2002_num_57_6_280123 : Les normes ont un caractère négocié et la vitalité de cette conception est notamment attestée par les travaux fondamentaux qui se sont penchés sur la réglementation du travail. À travers l'analyse des décisions prud'homales en France au 19e siècle, Alain Cottureau montre ici « l'importance d'un consentement local sans cesse testé et discuté [par les acteurs] ». Les règlements professionnels ne s'opposent pas à l'usage : ils sont le résultat d'une négociation avec les principaux concernés (ici les ouvriers) qui font sans cesse valoir leurs « bons droits » afin qu'ils soient reconnus comme norme.

- **Séance 3. L'histoire en cartes**

Séance coordonnée par Claire Judde de Larivière et Mathieu Grenet

Cette séance s'articulera autour de deux dimensions principales. D'une part, l'histoire des représentations cartographiques, en interrogeant ce qu'elles disent tant des savoirs géographiques que de la manière dont les sociétés se représentent le monde ; cette dimension sera prise en charge à travers la lecture de l'article d'Emmanuelle Vagnon (2013). D'autre part, les apports et les méthodes de "l'opération cartographique" dans une perspective croisant histoire et sciences sociales, à partir de la lecture de l'article de Philippe Zittoun (2007).

Lectures :

- Emmanuelle Vagnon, « Mesurer la Terre sainte. Mesures de l'espace et cartographie de l'Orient latin, du IXe au XVe siècle », in Coll., *Mesure et histoire médiévale (Actes du 43e congrès de la SHMEPS)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, pp. 293-309,

URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/28614?lang=fr>

- Philippe Zittoun, « La carte parisienne du bruit. La fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique », *Politix*, n° 78 (2007), p. 157-178,

URL : <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-2-page-157.htm>

- **Séance 4. Que fait-on de l'État ?**

Séance coordonnée par Claire Judde de Larivière et Mathieu Grenet

Le but de cette séance est d'entamer une discussion sur un concept essentiel dans la façon dont l'historiographie envisage l'histoire politique du Moyen Age à nos jours, mais aussi plus globalement la construction des sociétés, les enjeux économiques, les rapports à l'environnement etc. C'est en particulier le cas dans le monde académique français, où l'importance du rôle de l'État dans la société contemporaine semble avoir une influence sur nos horizons analytiques et nos catégories de pensée. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'organiser cette séance, de façon à déconstruire ce que nous entendons par « État », dans chacun de nos terrains d'étude respectifs.

Lectures :

- Jean-Philippe Genet, « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118 (1997), p. 3-18,

URL : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1997_num_118_1_3219

- Pierre Bourdieu, « De la Maison du Roi à la raison d'État. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118 (1997), p. 55-68, URL : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1997_num_118_1_3222
- Rees Davies, « The Medieval State : The Tyranny of a Concept ? », *Journal of Historical Sociology*, n° 16/2 (2003), p. 280-300.
- Susan Reynolds, « Responses. There were States in Medieval Europe : A Response to Rees Davies », *Journal of Historical Sociology*, n° 16/4 (2003), p. 550-555.
- Regina Grafe, « Distant Tyranny: Polycentric State-Building and Fiscal Systems in Spain 1650-1800 », in Katia Béguin et Anne L. Murphy (dir.), *State Cash Resources and State Building in Europe 13th-18th century*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2017, URL : <https://books.openedition.org/igpde/3978?lang=fr>
- Jean-Frédéric Schaub, « La notion d'État Moderne est-elle utile ? Remarques sur les blocages de la démarche comparatiste en histoire », *Cahiers du monde russe*, n° 46/1-2 (2005), p. 51-64, URL : <https://journals.openedition.org/monderusse/8775>

- **Séance 5. Histoire des sciences et savoirs pratiques**

Séance coordonnée par Claire Judde de Larivière

Cette séance propose d'explorer la question des « savoirs », non seulement en lien avec l'histoire des sciences, mais plus généralement dans une approche générale de la notion.

Lectures :

- Roger Chartier, « Sciences et savoirs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 71/2 (2016), p. 451-464, URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2016-2-page-451.htm>
- Claire Judde de Larivière, *L'ordinaire des savoirs. Une histoire pragmatique de la société vénitienne (XVe-XVIe siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2023, chapitre 1 (« De la société aux savoirs sociaux »).